

Madame la Commissaire d'Arrondissement,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chacune et chacun en vos titres et qualités,
Chers Collègues,

DIA 1

Je m'en voudrais de ne pas commencer sans remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont si gentiment et si efficacement aidés dans l'organisation de ce premier rendez-vous de notre association PLANU.be.

Merci à celles et ceux qui ont accepté de présenter un exposé à ce premier rendez-vous et qui vont tout à l'heure s'exprimer devant vous.

Un merci tout particulier à Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur qui a accepté de déléguer parmi nous Mme MUSELLE, Commissaire d'Arrondissement, pour assurer la lourde tâche de présider cette journée et introduire nos travaux.

Bien entendu, je remercie également toutes les personnes présentes ici, à Namur, aujourd'hui. Mes nombreux collègues chargés de la Planification d'Urgence, celles et ceux qui exercent les fonctions de D5 au sein des diverses communes de notre Région, tout comme les représentantes et représentants des différentes disciplines ou organismes qui composent ou participent par leurs actions à ce que l'on pourrait appeler « la grande famille de la Planification d'Urgence ». Soyez donc toutes et tous les bienvenus.

Merci d'avoir fait le déplacement et de nous avoir consacré cette journée que nous allons passer ensemble. Merci pour cette preuve de confiance à l'égard de notre toute jeune asbl.

DIA 2

Pour entrer d'emblée dans le vif du sujet, autant se poser tout de suite une première question : « Une Association Professionnelle pour les Fonctionnaires Planificateurs d'Urgence... Pourquoi ? »

L'énoncé de la question contient déjà un élément pour une première réponse. « Une Association Professionnelle » parce qu'être fonctionnaire en charge de la planification d'urgence n'est pas une simple fonction ou un beau titre pour une carte de visite, mais c'est un véritable métier.

DIA 3

Un métier de vrai spécialiste, avec son Code et son propre langage qu'il faut, l'un comme l'autre, apprendre à connaître et à maîtriser. Un métier qui implique beaucoup d'obligations légales et de responsabilités pour celles et ceux qui s'y engagent volontairement (je vois sourire certains mais si si... il y en a !) comme pour celles et ceux pour qui cette fonction n'est pas un choix mais bien une charge qui leur est tombée sur la tête en plus de leurs autres tâches.

DIA 4

Ceci est évidemment valable et s'applique tout aussi bien à beaucoup de titulaires de la fonction de Directeur de la Communication ou Communicateur de Crise dans le cadre de la discipline 5 au sein des villes et communes.

A l'instar des membres des autres disciplines, je pense notamment à nos amis pompiers, policiers ou membres de la Protection Civile tout comme aux acteurs du monde médical et paramédical, nous sommes nous, Planificateurs d'Urgence, par la volonté du législateur tout comme la simple évolution logique de la fonction même, devenus des

éléments incontournables de la prévention et de la sécurité dans notre pays. Nous exerçons un métier qui s'apparente à un véritable sacerdoce même si, je vous le concède, il est encore parfois difficile d'en avoir pleinement conscience. Un boulot difficile et qui exige des compétences variées et multiples mais aussi un engagement personnel certain. Nous avons donc entre les mains une fonction en plein essor, amenée à se définir et à se développer de plus en plus et dont nous devons être fiers en l'accomplissant avec efficacité.

DIA 5

Et c'est donc parce que nous nous sommes aperçus que le fonctionnaire PLANU, unique dans chaque ville ou commune, peut parfois se sentir particulièrement esseulé face à l'immensité des tâches à accomplir. Parce que le fonctionnaire PLANU, rappelons le, n'appartient pas à une discipline ou à un corps (je pense par exemple à la Police ou aux Pompiers) au sein duquel il pourrait trouver des collègues pour lui procurer aide et assistance. Parce que nous avons constaté aussi qu'il fallait, dans l'exercice de nos missions quotidiennes, savoir gérer, donner des conseils avisés, accomplir des tâches multiples avec de hauts standards de qualité...

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, que nous est apparue l'absolue nécessité de créer un réseau professionnel de fonctionnaires planificateurs d'urgence, sous la forme de l'Association PLANU.be dont vous avez fait la connaissance en vous inscrivant à notre journée ou, pour certaines et certains, en nous rejoignant.

Vous me direz : « mais enfin, ce que vous avez créé, cela devait bien déjà exister autre part sous une forme ou l'autre, non ? »

DIA 6

Oui, vous avez raison. Il existait déjà de nombreuses initiatives en la matière. Je n'en ferai pas, faute de temps, l'inventaire complet aujourd'hui. Toutefois, sachez qu'en tant que fondateurs et initiateurs de PLANU.be, mes amis et collègues qui exercent des responsabilités ou qui sont actifs au sein de notre association sont pleinement conscients de ce qui était déjà là. Je m'en voudrais donc de ne pas citer, moi qui suis originaire d'une ville de la Province de Liège et

donc un peu liégeois et chauvin comme il se doit, les actions menées à l'initiative des services provinciaux de Liège au niveau de l'appui aux Planus. L'excellente formation initiée par l'ULG et son laboratoire SPIRAL-PLANICOM tout comme la plateforme PLANICOM des planificateurs d'urgence dont nous avons parmi l'assemblée une dynamique représentante. Sur le plan supra provincial, les formations délivrées par le SPF Santé Publique et M. GILLARD, présent dans la salle. Autant d'acteurs présents bien avant nous et dont nous reconnaissons la qualité et la pertinence. Pardonnez-moi une fois encore de ne pas pouvoir citer tout ce qui existe dans vos provinces respectives.

Tout cela est déjà formidable, concourt à notre bonne information comme à notre formation continue et nous ne pouvons que nous en réjouir. Dans cet esprit, est-ce que notre nouvelle association était vraiment utile ?

La réponse est bien évidemment : OUI.

En effet, qui peut prétendre, aujourd'hui, là maintenant, qu'il connaît et a identifié tous les risques auxquels la population de sa ville ou commune est susceptible d'être un jour confronté ?

Qui peut prétendre en toute conscience qu'il est prêt à faire face à n'importe quelle situation d'urgence et à la maîtriser ?

Personne n'est ce pas ? Il faut avoir le courage et la franchise de le reconnaître.

Nous vivons dans un monde en constante évolution. Un monde qui nous amène de nombreux progrès technologiques, fruit de l'intelligence humaine, mais aussi malheureusement un monde rempli d'incertitudes. L'actualité nous le démontre tous les jours, quel que soit notre degré de technicité, quelle que soit notre vigilance, nous demeurons toujours à la merci d'un imprévu. Un risque climatique, une catastrophe naturelle, un incident technique, une erreur humaine, la folie ou l'aveuglement d'un terroriste.

Le risque zéro n'existe pas. On nous le répète à l'envi tous les jours et nous en sommes conscients.

Mais malgré ce constat, nous nous apercevons tous les jours ou presque que certains voudraient continuer à pratiquer la politique de l'autruche. Ils sont encore trop nombreux autour de nous ceux qui préfèrent fermer les yeux en se répétant « jusqu'ici tout va bien, il n'y a pas de raisons pour ce que cela change » ou encore « il ne se passe jamais rien voyons, pourquoi s'inquiéter ? ».

Nous avons donc estimé que l'on n'en ferait jamais trop dans ce domaine et que tant qu'à y faire quelque chose d'utile, il fallait essayer très modestement d'innover un peu.

DIA 7

Planu.be est une association créée et gérée « par des planus pour les planus, en collaboration avec les disciplines de secours ». Chez nous, rien ne vient d'en haut prémâché et à digérer ! Tout part de la base, c'est-à-dire en l'occurrence, de nos membres.

Disons le tout de suite pour éviter tout malentendu. Nous n'avons certainement pas la prétention d'ignorer tout ce qui se fait déjà ici et là dans d'excellentes conditions et encore moins celle de prendre la place de qui que ce soit.

Simplement, notre association se veut complémentaire de toutes ces formations ou actions existantes et comme elle est directement issue d'acteurs de terrain, elle se veut plus proche encore des préoccupations quotidiennes qui peuvent être les nôtres et qui sont sans doute aussi les vôtres.

Je l'ai dit, nous avons la vocation de créer un réseau. De pouvoir compter les uns sur les autres pour nous rassurer et nous fortifier. Ce réseau, encore modeste mais croissant de jour en jour, il existe et fonctionne déjà. Nous voulons que les expériences différentes propres à chacun de nos membres, leurs qualifications ou compétences particulières, leurs expériences positives ou négatives, soient mises en commun afin de progresser tous ensemble et de tendre petit à petit vers l'excellence si tant est qu'il soit possible d'y arriver.

Nous ambitionnons clairement de faire progresser les connaissances et les bonnes pratiques car nous pensons qu'en avançant ainsi, nous servirons tout à la fois nos propres intérêts de planus comme ceux des citoyens que nous devons contribuer à protéger. Nous voulons insuffler un réel esprit de collaboration mutuelle entre professionnels d'une même branche pour que demain, nous ne soyons jamais plus seuls dans notre ville ou commune à nous demander : « que faire, quand le faire ou comment le faire ? ». La législation actuellement en vigueur, tout comme les formations existantes offrent des réponses pour l'instant encore très partielles. On nous explique souvent ce que

l'on attend de nous. Où nous devons en arriver... en oubliant parfois un peu au passage de nous donner la méthodologie... sans parler bien sûr des moyens souvent très réduits voire inexistantes en matière de planification d'urgence dans certaines villes ou communes. Sur ce plan particulier, notre association espère pouvoir contribuer à faire évoluer les choses et les mentalités.

DIA 8

Mais nos buts ne s'arrêtent pas là. Nous voulons aussi établir des liens permanents entre les différentes structures locales ou régionales, participer à des échanges internationaux avec des organisations similaires à la nôtre et ce, toujours dans l'esprit de progresser.

Nous entendons aussi faire reconnaître la fonction de Planificateur d'Urgence par les différentes Autorités de Tutelle. Nous voulons contribuer, à notre modeste niveau, comme interlocuteurs, à l'amélioration de nos... de vos conditions de travail. Nous souhaitons fermement obtenir un statut professionnel propre en ce compris l'adoption d'échelles barémiques ou la valorisation pécuniaire de nos compétences, les unes comme l'autre devant tenir compte du travail particulier que nous accomplissons et des responsabilités qui pèsent sur nos épaules. Nous agirons dans ce domaine en privilégiant toujours la discussion et la négociation avec les contacts que nous avons déjà ou que nous pourrions établir.

Enfin, nous avons la ferme volonté de faire mieux connaître les fonctions de Planificateurs d'Urgence et Communicateurs de Crise du grand public qui, dans sa grande majorité, ignore encore tout ou presque de notre existence. Nous le ferons par le biais de sites internet, d'articles de presse ainsi que par l'organisation de conférences ou séminaires spécifiquement tournés vers la population.

Voilà, Madame la Commissaire d'Arrondissement, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, chers collègues, pourquoi nous avons créé PLANU.Be et comment notre association entend se positionner à l'avenir.

Pour celles et ceux d'entre vous qui nous ont déjà rejoints, une nouvelle fois merci. Notre association ne pourra grandir et remplir ses objectifs qu'avec vous.

DIA 9

Aux autres qui hésitent encore à nous rejoindre, je conclurai en rappelant simplement que nous vivons dans un pays qui a pour devise : « l'Union fait la Force ». Notre porte vous sera toujours ouverte, comme simple adhérent ou comme membre effectif. Notre structure est conviviale et non pyramidale. Les décisions et les actions de notre Conseil d'Administration sont et seront toujours collégiales et nous entendons privilégier le dialogue et la concertation permanente avec nos affiliés.

DIA 10

Par ces temps de crise, nous avons volontairement voulu que le coût d'affiliation demeure le plus modeste possible. Nos membres adhérents paient une cotisation annuelle de 50 € par an tandis qu'une cotisation annuelle de 100 € est réclamée à nos membres effectifs.

Rappelez vous que tout ce qui se fait de grand et de positif dans notre monde est rarement l'œuvre d'une seule personne mais le plus souvent le fruit d'un travail collectif et d'une franche collaboration.

Merci pour votre écoute et, je l'espère, au plaisir de vous accueillir aujourd'hui ou demain parmi nous.

Je cède la parole à ma collègue et amie, Mme Cécile FIEVEZ, Planificatrice d'Urgence de la Ville de Mons et Vice-Présidente de l'asbl PLANU.be pour la première présentation de cette journée.
